resume descriptif de la certification

(fiche repertoire)

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé (cadre 1)** |  |
| **MASTER Arts Lettres Langues à finalité Recherche**  **Mention Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales**  ***Spécialité* Etudes lusophones** | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Autorité responsable de la certification**  **(cadre 2)** | **Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)** |
| Le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche  Université Montpellier 3 | Le Recteur, chancelier des Universités  La Présidente de l’Université Montpellier 3 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Niveau et/ou domaine d’activité (cadre 4)** |  |
| Niveau : I | |
| Code NSF : 136 | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé du référentiel d’emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)** |  |
| Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :  Le titulaire de ce diplôme peut exercer les fonctions suivantes, dans les domaines de la recherche, de l’enseignement, mais aussi au sein de l’entreprise ou des collectivités territoriales, à un niveau de responsabilité élevé :   * il conçoit des bibliographies théoriques et pratiques sur des points précis à partir d’outils adaptés (notamment informatiques), * il établit des notes de synthèse sur des questions variées, à partir de documents de nature et de type divers, * il conçoit et produit des textes de qualité en français et en portugais, sous forme de rédaction ou de traduction, et en assure la diffusion, * il conçoit les stratégies permettant la mise en œuvre de transferts culturels selon des savoirs et savoir faire inhérents aux études portugaises.   Les situations ou contextes professionnels les plus caractéristiques concernent l’enseignement, la recherche, la traduction, mais aussi la politique culturelle et éditoriale. | |
| Compétences ou capacités attestées :  Compétences transversales:   * maîtriser la langue et de la culture françaises, * disposer d’une solide culture générale, * maîtriser la langue portugaise et la culture des pays lusophones, * communiquer efficacement à l’écrit et à l’oral en français et en anglais, * traduire des supports de nature variée, * disposer de bases méthodologiques et théoriques solides permettant une intelligence et une maîtrise de problématiques originales dans le domaine des études anglophones et dans chacune de ses composantes disciplinaires, * maîtriser les TIC et notamment les outils de recherche bibliographique permettant une veille scientifique autonome.   Compétences spécifiques à la spécialité « Recherche »   * être capable de rédiger et d’exposer oralement, en français et dans en portugais, une question de recherche originale, * être à même d’effectuer une synthèse personnelle à partir d’un corpus varié (notamment de théorie critique) dans un domaine défini, * être capable d’établir une bibliographie critique commentée sur un point de recherche, * être en mesure de définir et d’exploiter un point de recherche original, * savoir nouer des rapports scientifiques sur le plan international avec des spécialistes étrangers, * être à même de mobiliser des compétences de rédacteur, au plus haut niveau, en français et en portugais, * d’autres compétences auront été acquises, qui ne suffiraient pas à elles seules à justifier une inscription en Doctorat, mais qui permettent une réorientation : capacité à mener une recherche électronique, à déchiffrer un manuscrit ou un texte ancien, à synthétiser un document scientifique en le faisant passer d’une langue source à une langue cible. * Pour le volet « Ouverture Entreprise » des séminaires sont assurés par des enseignants de la filière AES (UFR4) dans les domaines suivants : Sciences de gestion (gestion management des entreprises) en M1 et Droit privé (droits d’auteurs et politique culturelle) en M2. | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteurs d’activité ou types d’emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)** |  |
| Secteurs d’activités :  Métiers de l’enseignement et de la recherche.  Métiers exigeant une bonne connaissance des langues et des cultures européennes en général et lusophones en particulier (traduction).  Métiers de la culture (l’édition notamment).  Concours de recrutement de haut niveau de la fonction publique (territoriale, d'Etat et internationale) requérant des compétences de langue et une solide connaissance des cultures des pays lusophones et des compétences de rédacteur. | |
| Types d’emplois accessibles :  Le titulaire peut prétendre aux emplois suivants (liste ouverte) :   * professeur des écoles et des lycées (après concours), * formateur (formation initiale ou continue), * coordinateur pédagogique de formateurs, * animateur culturel, * rédacteur (presse, culture, patrimoine, etc.), * traducteur littéraire, * traducteur réviseur, * traducteur d’édition. | |
| Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :  22121, 22122, 22131, 32211, 32212 | |
| Réglementation d’activités | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Modalités d’accès à cette certification (cadre 7)** | | | |  |
| Pour être inscrits en Master 1, les étudiants doivent justifier d’un diplôme national conférant le grade de licence ou d’une validation d’acquis prévue aux articles L613-3, L613-4, L613-5 du code de l’éducation.  L’accès au Master 2 est subordonné, à l’obtention des 60 premiers crédits du master 1, sauf cas de validation.  Le passage en Master 2 Recherche se fait sur critères exclusivement pédagogiques.  Pour les étudiants de la spécialité, il s’agit d’acquérir des compétences scientifiques solides, de maîtriser des savoirs disciplinaires et un savoir faire de qualité. Ces compétences scientifiques qui reposent sur une initiation à la recherche en M1 joueront un rôle essentiel pour tous les étudiants qu’ils se destinent essentiellement à la recherche ou à l’enseignement, qu’ils souhaitent allier les deux, ou qu’ils préfèrent s’orienter vers des activités liées au monde de la culture.  Pour les étudiants plus particulièrement intéressés par la recherche, l’objectif de cette spécialité est la formation scientifique de spécialistes de haut niveau qui passera par une meilleure connaissance de la langue choisie indispensable pour toute expression écrite ou orale ; par une réflexion sur l’histoire, les spécificités de cette langue, sur les pratiques de la traduction. Une initiation méthodologique en littérature et civilisation en M1 (semestre 1 et 2) amènera les étudiants à un approfondissement progressif dans ces domaines. Une initiation à des recherches transversales (langue, cultures, arts) permettra également des mises en perspective essentielles pour la mise en œuvre d’une recherche (ou d’un enseignement dispensé à des élèves du secondaire dans le cas d’un double parcours ou d’une réorientation). En M2 l’enseignement prendra la forme de séminaires articulés sur les travaux de l’équipe de rattachement. Les futurs chercheurs devraient parvenir à une autonomie de plus en plus grande pour la mise en oeuvre de projets précis de recherche et l’élaboration d’un mémoire en M1 et d’un TPR en M2. Le TPR représentera un travail personnel conséquent, fondé sur le choix d’un sujet original, des principes scientifiques rigoureux (émission d’hypothèse, démonstration, validation, avec bibliographie pertinente et rigoureusement présentée et organisée), et une expression de qualité : à ce stade, l’étudiant est prêt à aborder un doctorat.  L’initiation à la recherche, puis un approfondissement recherche disciplinaire, accompagné d’enseignements plus spécifiquement tournés vers une « ouverture entreprise » donneront aux étudiants désireux de choisir une autre voie professionnelle les moyens de s’intégrer aux métiers de la culture ou autres. Une collaboration avec l’UFR IV, AES, permettra L’acquisition de connaissances dans le domaine des Sciences de gestion (management entreprise) et de droit privé (droits d’auteur par exemple).  La formation s’organise en 4 semestres. La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. A l’intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre toutes les UE, et à l’intérieur des UE, compensation entre ECUE, conformément aux demandes d’habilitation. La capitalisation s’applique à toutes les notes d’UE et d’ECUE égales ou supérieures à 10. Le diplôme peut-être préparé soit en enseignement présentiel, soit en enseignement non présentiel. La formule présentielle se prépare en contrôle continu. La formule non présentielle est accessible aux étudiants dispensés d’assiduité.  En Master 2 Recherche, le contrôle des connaissances comporte la soutenance d’un mémoire.  Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limitation de durée. | | | | |
| Conditions d’inscription à la certification | Oui | Non | Indiquer la composition des jurys | |
| Après un parcours de formation sous statut d’élève ou d’étudiant | X |  | 100 % d’enseignants-chercheurs. | |
| En contrat d’apprentissage |  | X |  | |
| Après un parcours de formation continue | X |  | 100 % d’enseignants-chercheurs. | |
| En contrat de professionnalisation |  | X |  | |
| Par candidature individuelle | X |  | 100 % d’enseignants-chercheurs. | |
| Par expérience  *Date de mise en place : ne rien inscrire* | X |  | 100 % d’enseignants-chercheurs. | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Liens avec d’autres certifications (cadre 8)** | **Accords européens ou internationaux (cadre 9)** |
| Prise en compte de certifications émanant d’autres universités françaises par validation partielle. | Convention ERASMUS avec les Universités de Lisbonne, Coimbra et Evora (Portugal). Convention avec les Universités brésiliennes de Porto Alegre (Rio Grande do Sul) et Recife (Pernambuco) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Base légale (cadre 10)** |  |
| Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :  Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.  Références autres :  Arrêté du 19 juillet 2007 relatif à l’habilitation de l’Université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux. | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour plus d’information (cadre 11)** |  |
| <http://www.univ-montp3.fr/>  Lieu(x) de certification :  Université Paul Valéry-Montpellier 3  Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.  Téléphone : 04 67 14 20 00 Fax : 04 67 14 20 52  Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l’organisme certificateur : Montpellier  Historique : Création de la Mention de Master LCER en septembre 2007, formation hébergeant la spécialité « Etudes romanes », au sein duquel se situait le parcours « Etudes lusophones » durant la période 2007-2010. | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Liste des liens sources (cadre 12)** |  |
| Site Internet de l’autorité délivrant la certification  [www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr) | |